

[*BECCARIA (Cesare Bonesana de)*].

Traité des délits et des peines. traduit de l'Italien d'après la sixième édition, revue, corrigée & augmentée de plusieurs chapitres par l'auteur ; auquel on a joint plusieurs pièces très-intéressantes pour l'intelligence du texte. Par M. C. D. L. B. [= Chaillou de Lisy]

Référence : 226456

Paris, J.-Fr. Bastien [Imprimerie de Michel Lambert], 1773 in-12, titre, xxviii pp., xiv pp., pp. 15-424, [2] ff. n. ch. de privilège, 93 pp., [2] pp. n. ch. [Commentaire sur le livre des délits et des peines, par Voltaire], demi-basane fauve, dos lisse orné de filets, tortillons et fleurons dorés, pièce de titre brique, tranches citron (rel. du début du XIXe siècle). Légère mouillure claire infra-paginale sur une importante partie de l'ouvrage.

Commentaire : L'ouvrage fut d'abord publié en italien en 1764, et connut rapidement plusieurs rééditions avec des réaménagements successifs. Son rôle dans l'évolution de la philosophie du droit et l'évolution du droit pénal en Europe n'est plus à souligner. La première traduction française (de l'abbé Morellet) était parue dès 1766, même année que le Commentaire sur le livre des délits et des peines, anonymement commis par Voltaire et publié à l'adresse de Genève, Cramer. Il s'agit ici de la première édition publiée par Chaillou de Lisy. Quérard I, 249. Printing and the mind of man, 209. - - VENTE PAR CORRESPONDANCE UNIQUEMENT - LIEN DE PAIEMENT, NOUS CONSULTER.

Prix : **400,00 €**

Cet article vous est proposé par :

Librairie Historique Fabrice Teissèdre
lecurieux@teissedre-librairie.fr
Tél. 06 46 54 64 48

<https://v5.livre-rare-book.net/fr/livres/5472919-226456>